



Feuillet - 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	31
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	3
Nombre de votants	38
Date de la convocation	22/05/2026
Certifié exécutoire le	02/06/2026
Date d'affichage	04/06/2026
Envoyé en préfecture le	04/06/2026

*Le premier juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes d'Affieux, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BAYLE Christophe, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUDIN Olga, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, DUVAL Patrick, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** DELAUNAY Jean-Paul, COIGNAC Sébastien, GOUMOT-LABESSE Lionel, SENEJOUX Philippe.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine.

**EXCUSES :** BERNARD Sylvain (donne procuration à ENSERGUEIX Jean-François), BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), GARAI Daniel (représenté), LARIVIERE Chrystel (représentée), LEGRAIN Olivier, PEYRAMAURE Pierre (représenté), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane.

**Secrétaire :** PETIT Christophe.

**63-2026 Création et installation de la conférence des Maires**

Vu l'article L5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la création d'une conférence des maires est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, sauf lorsque le bureau de l'établissement public comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres.

Considérant que la conférence des maires est présidée par le Président de l'EPCI à fiscalité propre. Outre le Président de l'établissement, elle comprend les maires des communes membres.

Considérant qu'elle se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président de l'EPCI ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des maires.

Considérant, que le bureau de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources ne comprend pas l'ensemble des maires des communes membres.

**Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention,**

- Créé la conférence des maires de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
- Installe les 20 membres de la conférence des maires suivants :

Commune représentée	M. MME	Prénom	Nom
Affieux	M	Didier	JARRIGE
Bonnefond	M	Sylvain	BERNARD
Bugeat	M	Jean-Yves	URBAIN
Chamberet	Mr	Bernard	RUAL
Gourdon-Murat	M	Daniel	GARAI
Grandsaigne	M	Jean-François	ENSERGUEIX
Lacelle	Mme	Olga	BOUDIN
L'Eglise-Aux-Bois	Mme	Sophie	BEZEAU
Lestards	M	Christophe	PETIT
Madranges	M	Jean-Pierre	BORT
Peyrissac	Mme	Josiane	VIGROUX-SARDENNE
Pradines	M	André	LAURENT
Rilhac-Treignac	MME	ESTELLE	BOUCHOT
Soudaine-Lavinadière	M	Pierre	PEYRAMAURE
Saint-Hilaire-Les-Courbes	M.	Philippe	JENTY
Tarnac	M	Christophe	BAYLE
Toy-Viam	Mme	Fabienne	GUSTIN
Treignac	Mme	Alexia	LEGRAIN
Veix	Mme	Sylvie	DEGERY
Viam	Mme	Chrystel	LARIVIERE

Fait à Treignac le 04/06/2026  
Le Président, Philippe JENTY

